



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 14 MARS 2017 à 20 H 30

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 14
Nombre de Conseillers absents : 1

Pouvoirs : 1
Votants : 14

L'an deux mil dix-sept, le quatorze mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 24 février 2017, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur François GUITON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs François GUITON, Aline BILLOTTE, Marie-Noëlle CHASSOT, Patricia GUICHON, Brigitte JACQUET, Marie-Claude DAUVERGNE, Nathalie BEUROIS, Jean-Paul BUCHAILLAT, Jean-Pierre ROUAH, Charles JACQUES-Y-BARON, Bernard GUY, Nicolas LAMY, Jean-Pierre MICARD, Louis POILLOUX
Emmanuel RAT arrivé à 21 H 25.

Absents excusés : Madame Patricia GUICHON

Pouvoirs : de Madame Patricia GUICHON à Monsieur François GUITON

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claude DAUVERGNE

Aucun conseiller n'ayant d'observation quant au compte-rendu de la réunion du 26 janvier 2017, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL

01 COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016, le grand livre des écritures, les décisions modificatives, les restes à réaliser, étudie les différents chapitres du compte administratif.

Après délibérations, le Conseil Municipal, par 12 voix, constate les identités de valeurs avec les indicateurs du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats tels que présentés dans le tableau ci-joint :

RESULTATS ANNEE 2016		
FONCTIONNEMENT		
Dépenses		476 151.79
Recettes		623 675.68
	EXCEDENT	147 523.89
INVESTISSEMENT		
Dépenses		230 085.22
Recettes		283 491.76
	EXCEDENT	53 406.54
	Cumulé	200 930.43

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dép. ou déficit	Rec. ou excédents	Dép. ou déficit	Rec. ou excédents	Dép. ou déficit	Rec. ou excédents
Résultats reportés 2015		1 115 788.70	178 028.67		178 028.67	1 115 788.70
Opérations exerc.2016	476 151.79	623 675.68	230 085.22	283 491.76	706 237.01	907 167.44
TOTAUX	476 151.79	1 739 464.38	408 113.89	283 491.76	884 265.68	2 022 956.14
Résultats clôture		1 263 312.59	124 622.13		124 622.13	1 263 312.59
Restes à réaliser			249 250.00		249 250.00	
Résultat CCAS		140.51				140.51
RESULTATS DEFINITIFS		1 263 453.10	373 872.13		373 872.13	1 263 453.10

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

02 - COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

Arrivée de Monsieur Emmanuel RAT à 21 H 25

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les recettes et les dépenses sont rigoureusement exactes,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après délibérations, le Conseil Municipal, par 15 voix, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

03 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire récapitule au Conseil Municipal que le compte administratif 2016 s'établit ainsi :

- les résultats de fonctionnement de l'exercice sont de 147 523.89 €
- les résultats antérieurs reportés sont de 1 115 788.70 €
- le solde du CCAS 2015 est de 140.51 €
- les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 1 263 453.10 €

- les résultats d'investissements de l'exercice sont de 53 406.54 €
- les résultats antérieurs reportés sont de - 178 028.67 €
- les résultats d'investissement sont de - 124 622.13 €
- Restes à réaliser en dépenses de 2016 249 250.00 €
- les résultats d'investissement cumulés s'élèvent à - 373 872.13 €

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter ce résultat comme suit :

Afin d'apurer le déficit cumulé d'investissement :

- affectation au compte R 1068 373 872.13 €
- solde reporté en fonctionnement au compte R 002 889 580.97 €

04 TAUX D'IMPOSITION DE 2016 DES TAXES D'HABITATION ET FONCIERES

Après avoir constaté les produits encaissés lors de l'exercice écoulé, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des bases prévisionnelles pour 2017 et du produit fiscal attendu sur les mêmes taux d'imposition de 2016, à savoir :

- **Taxe d'habitation 10.16 %**
- **Taxe Foncière Bâti 13.50 %**
- **Taxe Foncière Non Bâti 34.21 %**

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le maintien des taux actuels, pour l'exercice 2017, tels que exposé ci-dessus.

05 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2017

Monsieur le Maire propose de procéder à l'examen des sections de fonctionnement et d'investissement, chapitre par chapitre, du budget principal, pour l'exercice 2017, et de le voter de la même manière.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les sections :

- **de FONCTIONNEMENT équilibrée en dépenses et recettes à 1 498 040.97 €**
- **d'INVESTISSEMENT équilibrée en dépenses et recettes à 1 466 662.59 €**

et adopte le budget primitif principal 2017, équilibré en dépenses et en recettes pour les sections de Fonctionnement et d'Investissement, à **2 964 703.56 €**.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES VIGNES

06 - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget annexe du lotissement des Vignes, exercice 2016, le grand livre des écritures, les décisions modificatives, les restes à réaliser, étudie les différents chapitres du compte administratif.

Après délibérations, le Conseil Municipal, par 13 voix, constate les identités de valeurs avec les indicateurs du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats tels que présentés ci-après :

FONCTIONNEMENT	dépenses	79 412.40 €
	Recettes	80 150.00 €
	Résultat de l'exercice	737.60 €
	Excédent 2015 reporté	7 448.94 €
	Résultat à reporter au BP 2017	8 186.54 €
INVESTISSEMENT	dépenses	0 €
	Recettes	79 412.40 €
	Résultat de l'exercice	79 412.40 €
	Déficit 2015 reporté	235 153.59 €
	Résultat à reporter au BP 2017	- 155 741.19 €

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

07 - COMPTE DE GESTION 2016 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Après s'être fait présenter le Budget Primitif du lotissement de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif du lotissement de l'Exercice 2016,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'Exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les recettes et les dépenses sont rigoureusement exactes,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Le Conseil Municipal, après délibérations, à l'unanimité, **déclare** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

08 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

Monsieur le Maire récapitule au Conseil Municipal que le compte administratif 2016 s'établit ainsi :

- les résultats de fonctionnement de l'exercice sont de	737.60 €
- les résultats antérieurs 2015 reportés sont de	7 448.94 €
- les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	8 186.54 €
- les résultats d'investissement de l'exercice sont de	79 412.40 €
- les résultats antérieurs 2015 reportés sont de	- 235 153.59 €
- les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	- 155 741.19 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter ces résultats comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté au compte 002 RF	8 186.54 €
- Déficit d'investissement reporté au compte 001 DI	155 741.19 €
-	

09 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES VIGNES – EXERCICE 2017

Monsieur le Maire propose de procéder à l'examen des sections de fonctionnement et d'investissement, chapitre par chapitre, du budget annexe du Lotissement des Vignes, pour l'exercice 2017, et de le voter de la même manière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les sections :

- de FONCTIONNEMENT équilibrée en dépenses et recettes à	163 927.73 €
- d'INVESTISSEMENT équilibrée en dépenses et recettes à	155 741.19 €

Et adopte le budget primitif annexe du lotissement des Vignes 2017, équilibré en dépenses et en recettes pour les sections de Fonctionnement et d'Investissement, à **319 668.92 €**

10 – ECLA – URBANISME – TRANSFERT DE COMPETENCES PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'elle est amenée à se prononcer sur le transfert de compétences du PLU à l'intercommunalité. Au cours des débats, il est souligné que le PLU de la commune a été révisé tout récemment pour être adopté par le conseil municipal en date du 2 juin 2016, il est donc conforme au SCOT. Après délibérations, par 14 voix POUR et une abstention, le conseil municipal s'oppose au transfert de compétences du PLU à l'intercommunalité.

11 – ECLA – DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS

Considérant le nouveau périmètre d'ECLA, les commissions ont été modifiées ; aussi, il est obligatoire de désigner des membres représentant la commune (en respectant 1 membre titulaire et 1 suppléant en cas d'impossibilité du titulaire).

Après discussion entre les conseillers, sont désignés :

Finance, évolution du périmètre : Titulaire : MC DAUVERGNE – c : JP BUCHAILLAT

Environnement, transition énergétique, eau et assainissement : Titulaire : JP BUCHAILLAT – Suppléant : B JACQUET

Affaires culturelles, communication : Titulaire : F GUITON – Suppléant : MC DAUVERGNE

Affaires scolaires, petite enfance : Titulaire : MN CHASSOT – Suppléant : Emmanuel RAT

Aménagement de l'espace et solidarité territoriale, urbanisme, PLH : Titulaire : L POILLOUX – Suppléant : MN CHASSOT

Voirie : Titulaire : JP MICARD – Suppléant : F GUITON

Transports : Titulaire : JP MICARD – pas de suppléant

Sports : Titulaire : Emmanuel RAT – Suppléant : JP ROUAH

Développement économique: Titulaire : B GUY – pas de suppléant

12 – TRAVAUX – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Après échanges sur les travaux à effectuer, l'assemblée décide deux types de travaux à faire tout prochainement :

l'aménagement du chemin piéton reliant la passerelle à la poste – et l'ascenseur de la salle des fêtes à la salle d'activité.

Les membres du conseil municipal chargent Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du département au titre de l'Engagement pour la Solidarité de la Territorialité Jurassienne pour le chemin.

Les membres du conseil municipal chargent Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR) et une auprès du Département autre de l'Engagement pour la Solidarité de la Territorialité Jurassienne pour l'ascenseur.

Décisions prises à l'unanimité.

13 – INFORMATION DIVERSES

ECLAIRAGE PUBLIC : Le Maire informe qu'il ne sera pas possible de restreindre l'éclairage public nocturne à compter du 26 mars car l'adhésion à la campagne « Eclairons juste le Jura » nécessite un diagnostic qui sera effectué prochainement.

POINT SUR LA MAISON MEDICALE : Les travaux avancent selon les délais escomptés. Il sera sans doute nécessaire de rajouter, aux travaux, la réfection d'un mur bordant la maison médicale.

14 - COMPTE-RENDU DE REUNIONS

* compte-rendu du SIER (Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont)

* ECLA : les transports : la DSP (Délégation de Services Publics) a pour échéance septembre 2017 mais, considérant l'intégration du VAL DE SORNE, elle est prolongée de un an.

15– INFORMATIONS DIVERSES :

*Du bois de chauffage a été coupé par les employés municipaux. Trois lots (lot n°1 : 13 stères ; lot n°2 : 10 stères ; lot n°3 : 10 stères) seront mis en vente prochainement Les personnes intéressées devront faire leurs offres par pli cacheté adressé à la mairie et les lots seront attribué aux plus offrants. Des affiches seront apposées sur les panneaux municipaux.

*SFR a pris contact avec le Maire pour installation de la fibre sur la commune.

Fin de la séance à 22 H 45

Le secrétaire de séance,

Marie-Claude DAUVERGNE

Le Maire,

François GUITON

